

LES ÉCHOS DE JALOGNY

Magazine municipal - Août 2020



MAIRIE DE JALOGNY 03 85 59 11 55

Ouverture au public
Le lundi de 14h à 17h30
Et le vendredi de 8h30 à 12h
Courriel : mairie.jalogny@wanadoo.fr

LE MOT DU MAIRE

Mars 2020, dans un contexte totalement inédit ce sont déroulées les élections municipales, un taux de participation inhabituel pour notre commune qui je vous le rappelle avait obtenu la Marianne d'or du civisme pour les présidentielles et les législatives 2017. Malgré ce faible taux, nous étions au-dessus de la moyenne nationale.

Au nom de toute l'équipe qui m'entoure, je vous remercie pour la confiance renouvelée.

En début d'année, les nouvelles venues de Chine nous informaient qu'un virus appelé coronavirus puis Covid 19 infectait la population de la province du Wuhan provoquant des centaines de morts. Ce virus trouvait ses origines chez le pangolin, petit mammifère originaire des régions tropicales et équatoriales d'Afrique et d'Asie du sud-est. Rien ne laissait supposer que l'économie de la planète allait être durablement affaiblie.

En quelques semaines il était chez nous, se propageant très rapidement, contaminant des milliers et des milliers de personnes, provoquant un nombre considérable d'hospitalisation.

Et malgré le dévouement du milieu médical, ce virus a causé la mort de plus de 30000 malades en un peu plus de 5 mois.

Face à cette pandémie, nous allons découvrir le sens exact de certains mots comme celui de confinement, ou de chômage partiel de masse, de travail à distance (télétravail), puis de déconfinement, tout cela en si peu de temps.

Les médias nous parlent du monde d'avant et du monde d'après cette pandémie. Que faut-il en penser ?

Dans le monde d'avant, avons-nous choisi la mondialisation, les délocalisations, la destruction de notre industrie, le pouvoir de la finance, toujours prête à sacrifier des emplois pour toujours plus de profit ? Une course sans retenue, destructrice des richesses de la planète, qui méprise notre environnement, pour ce monde je n'ai aucun regret.

Durant cette crise sanitaire, les métiers que nos dirigeants depuis des lustres regardaient avec un air hautain sont devenus essentiels. Toutes ses petites mains nécessaires au bon fonctionnement de notre société ont affronté avec courage les dangers du virus. Si c'est l'ébauche du monde d'après alors oui j'y adhère, mais j'ai peur que ce ne soit qu'un feu de paille. Je veux être optimiste et croire que les valeurs vont changer, le deuxième tour des municipales a porté dans de nombreuses grandes villes des maires venus de l'écologie : est-ce une autre façon de voir le monde, de choisir une autre vie, avec d'autres priorités ?

Dans notre belle campagne, l'été fleure bon les vacances.

Soyez vigilant ! Ne baissez pas la garde ! Portez le masque chaque fois que c'est nécessaire ! Protégez-vous ! Portez-vous bien !

Bonnes vacances à vous.

Patrick Taupenot

SOMMAIRE

Infos diverses	p.3
Budget 2020	p.5
Actualités	p.5 à 9
Vie associative	p.9 à 11

Parution août 2020
IPNS Mairie de Jalogny

INFOS DIVERSES

ETAT-CIVIL

Nous enregistrons l'arrivée d'un nouvel habitant, Côme Jean Valentin PIARD a vu le jour le 4 mai 2020, fils de Arnaud et Constance JOUHET, domiciliés 8 rue de la Chapelle.

Félicitations aux jeunes parents.

Nous déplorons le décès de François COLLONGETTE, survenu le 22 mai 2020 à Cluny, domicilié à Jalogny, Montée du Bourg

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

ÉLECTIONS

Nouveaux arrivants, pensez à votre inscription sur les listes électorales et à vous signaler en mairie.

L'inscription est automatique pour les jeunes qui auront 18 ans, ainsi que pour les Français(e) obtenant la nationalité à partir de 2020. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, 1^{ère} inscription, citoyen européen résidant en France...), vous devez demander à être inscrit(e).

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en 2004 doivent se faire recenser en mairie à partir de leur 16^{ème} anniversaire.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

CARTE D'IDENTITE - PASSEPORT - CARTE GRISE

Petit rappel les pré-demandes de cartes d'identité et de passeports s'effectuent sur le site ants.gouv.fr. Vous devez ensuite prendre un RV à la mairie de Cluny - 03.85.59.05.87 pour finaliser votre demande. Il faut compter un délai d'un mois pour l'obtention de la pièce d'identité.

En ce qui concerne la demande pour la carte grise, celle-ci doit se faire gratuitement en ligne UNIQUEMENT SUR LE SITE ants.gouv.fr.

URBANISME

En ce début d'année, il a été déposé :

- Un permis d'aménager à Vaux pour le détachement de 3 lots à bâtir
- Un permis de construire pour une maison individuelle 6 Chemin des Vergers mais qui a été refusé
- Un permis pour l'agrandissement d'une habitation 8 route de Busseret

Et des déclarations de travaux pour :

- Un abri de jardin au 5 rue de la Verchère
- La pose de pupitre rue de la Chapelle et rue de la St Valentin
- Une piscine 1 route de Busseret
- La réhabilitation d'une habitation Impasse aux Moines
- La pose de panneaux photovoltaïques 4 rue de la St Valentin.

REMERCIEMENT

L'équipe municipale tient à remercier Elisabeth BONNIEL pour son investissement lors de la crise sanitaire pour la fabrication de masques. Si besoin, quelques masques sont encore disponibles au secrétariat de la mairie.

GARDE D'ENFANTS

Mme Pascale BOISELLE, assistante maternelle à Jalogny, recherche deux enfants à garder pour la rentrée de septembre 2020 (enfants âgés de 3 mois jusqu'à l'entrée à l'école).

La contacter au 06 17 38 35 28

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée du 3 au 21 août inclus. En cas d'urgence, veuillez contacter le Maire ou les Adjoints.



ACTUALITÉS

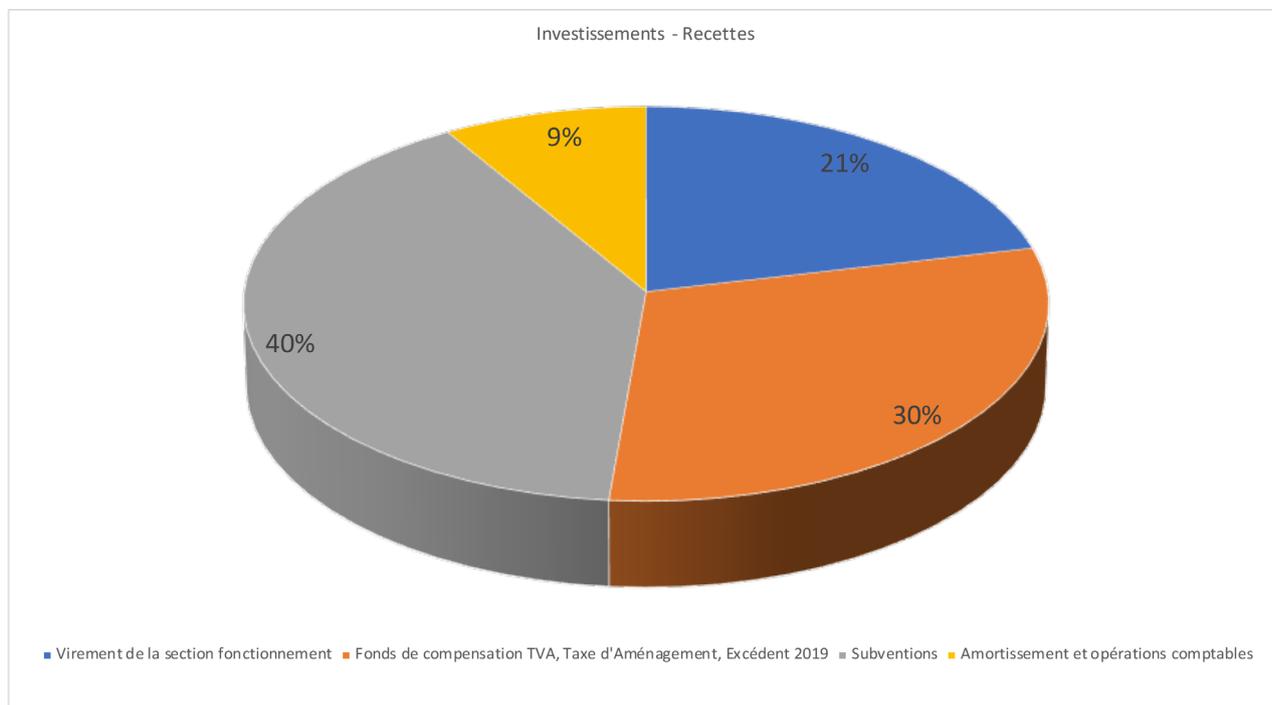
BUDGET 2020

Le budget 2020 s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 274 862.26 € et en investissement à hauteur de 154 675,07 €.

Les principaux investissements de l'année s'orientent autour de :

- L'aménagement et la construction d'un abri bus sur la place de Vaux (6960 €),
- La création d'une place de stockage et de retournement pour le débardage du bois le long de la RD465 avant Touzaine (12 342 €), subventionnée à hauteur de 8 228 €,
- L'achat de matériel : broyeur d'accotement, remorque, broyeur sur petit tracteur (12 550 €),
- L'achat d'un radar pédagogique (2 500 €),
- L'achat d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur (2 000 €),
- La finition de l'aménagement de la grange communale : puits de lumière en toiture, pose d'une porte vitrée, bardage bois intérieur et finition des façades extérieures (70 555 €) subventionnée à 80 %.

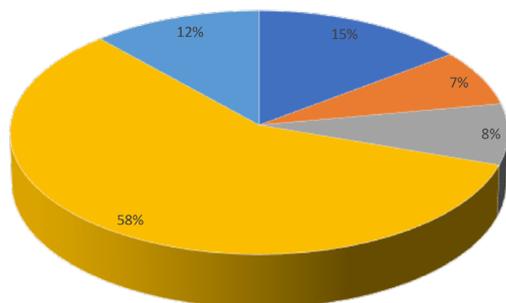
Vous trouverez ci-dessous l'ensemble du budget sous forme graphique.



Investissements - Recettes	
Virement de la section fonctionnement	33 087,23 €
Fonds de compensation TVA, Taxe d'Aménagement, Excédent 2019	46 397,07 €
Subventions	61 741,00 €
Amortissement et opérations comptables	13 449,77 €
TOTAL	154 675,07 €

ACTUALITÉS

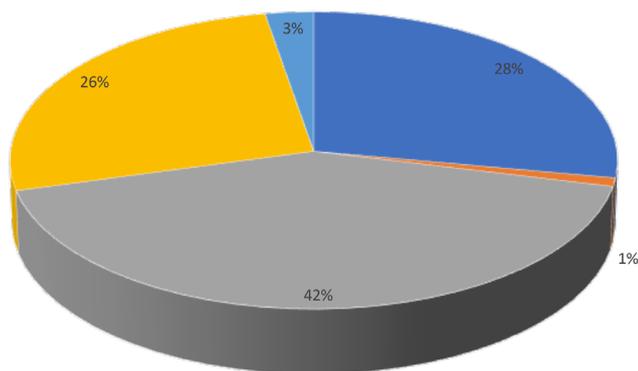
Investissements - Dépenses



Investissements - Dépenses	
Report 2019	22 739,73 €
Emprunts	11 527,34 €
Immobilisations incorporelles	12 518,00 €
Investissements	89 857,00 €
Achat radar	18 033,00 €
TOTAL	154 675,07 €

- Report 2019
- Immobilisations incorporelles
- Achat radar pédagogique, matériel espace vert, informatique, divers équipement atelier
- Emprunts
- Investissements (place de retournement, place et abris bus, 2ème tranche grange communale)

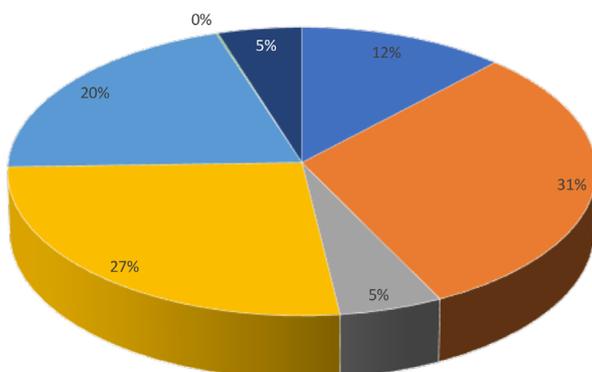
Fonctionnement - Recettes



Fonctionnement- Recettes	
Excédent 2019	76 560,26 €
Produits, ventes diverses (afouages, concessions cimetière, etc...)	2 505,00 €
Impôts & Taxes (taxes foncière et d'habitation, taxes sur les pylônes EDF, etc...)	115 464,00 €
Dotations état	72 828,00 €
Revenus des immeubles	7 505,00 €
TOTAL	274 862,26 €

- Excédent 2019
- Impôts & Taxes (taxes foncière et d'habitation, taxes sur les pylônes EDF, etc...)
- Revenus des immeubles
- Produits, ventes diverses (afouages, concessions cimetière, etc...)
- Dotations état

Fonctionnement - Dépenses



Fonctionnement - Dépenses	
Virement à la section d'investissement	33 087,23 €
Contributions aux Écoles, Subventions, Indemnités, Aides Cantine, etc...	84 232,00 €
Charges Générales : Eau, électricité, fournitures diverses, combustible, etc...	14 760,00 €
Entretien Voirie et Réseaux, Bâtiments, Bois et Forêts, Maintenance, etc...	72 773,26 €
Charges de personnel	56 260,00 €
Atténuation de produits	300,00 €
Amortissements	13 449,77 €
TOTAL	274 862,26 €

- Virement à la section d'investissement
- Charges Générales : Eau, électricité, fournitures diverses, combustible, etc...
- Charges de personnel
- Amortissements
- Contributions aux Écoles, Subventions, Indemnités, Aides Cantine, etc...
- Entretien Voirie et Réseaux, Bâtiments, Bois et Forêts, Maintenance, etc...
- Atténuation de produits

ACTUALITÉS



LE CCAS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est chargé, au niveau de la commune, de développer une action générale de prévention et de développement social.

C'est un organisme distinct de la mairie, dirigé par un conseil d'administration, présidé par le maire et composé de :

- 5 membres élus en son sein par le Conseil Municipal : Sylvie CALAUDI, Bernadette AUBLANC, Annick JAKUES, Elodie HEREAU, Jean-Luc DUCROUX.
- 5 membres nommés par le maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune : Michel POTDEVIN, Michèle MAILLET, Jean-Pierre BRULER, Blandine SOLEILLE, Anthony FLORIN.

Le CCAS est une institution locale d'action sociale et met, à ce titre, en place une série d'actions générales

de prévention et de développement social, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées. Pour cela, il développe des activités et missions visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées.

Dans le cadre de missions sociales légales, le CCAS s'investit dans des demandes d'aide sociale (comme l'aide médicale), et les transmet aux autorités ayant en charge de prendre ces décisions.

Dans le cadre de l'aide sociale facultative, le CCAS s'occupe de services tels que les secours d'urgence, les colis alimentaires ou encore les chèques d'accompagnement personnalisé. En bref, l'essentiel de la politique sociale de la commune.

Enfin, le CCAS supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune.

Pour rappel, le CCAS de Jalogny participe à :

- Aide cantine : en fonction des revenus et du nombre de parts du foyer,
- Centre de loisirs : dans la limite de 10 jours par an pour les familles ayant un quotient inférieur à 850, aide de 8€ / jour avec une limite d'âge à 16 ans,
- Séjours scolaires de plus de 2 nuits : aide accordée dans la limite de 30% du reste à charge des familles dont le quotient familial est inférieur à 850.

QUE FAIRE POUR DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU VÉLO ?

Pendant les mois de février et mars 2020, une enquête a été menée par la Communauté des Communes du Clunysois sur la pratique du vélo.

Elle avait pour but de collecter des informations sur le vélo comme moyen de transport dans la vie quotidienne et non comme véhicule de loisir pour les promenades de dimanche. Environ 200 personnes ont répondu, dont la majorité des habitants de Cluny et du Clunysois.

Les résultats de l'enquête serviront à établir un répertoire des déplacements effectués et guider les aménagements futurs pour faciliter l'usage du vélo. Avec d'un côté la demande de distance sociale et de l'autre côté la montée en puissance des vélos électriques il y a une demande grandissante de pouvoir se déplacer à vélo.

Malheureusement, nos routes ont été adaptés pendant des années aux besoins des véhicules motorisés, et beaucoup de routes sont devenues trop dangereuses pour les cyclistes. Dans un futur proche, il faudra sensibiliser les automobilistes pour un meilleur comportement envers les cyclistes et encourager les habitants à emprunter le vélo pour leurs déplacements à courtes distances.

Sur la base du sondage des propositions seront faites pour les aménagements en faveur des cyclistes. Ensuite il faudra trouver les moyens financiers auprès des institutions, des organismes publics et privés et de la communauté européenne pour l'amélioration de la vie quotidienne des cyclistes.

La communauté de communes du clunysois s'est dotée d'une chargée d'affaires pour la mobilité en personne de Mme. Julie Grolée.

Si vous souhaitez rester informé sur ce projet, vous pouvez contacter la Mairie de Jalogny.

ACTUALITÉS

LE JARDIN DU MONT SAINT PIERRE



Un panneau indique Mont St Pierre point de vue. Il y a 6 ans, il donnait sur une friche et des ronciers, aujourd'hui un terrain d'aventure nous attend, nous avons des guides Irène, Bruno et Jean Pierre qui nous accueillent.

Le Jardin s'ouvre sur de grands espaces jalonnés de nombreux petits chemins douillets en paillage de bois et entourés de corbeilles d'or et d'iris qui nous emmènent vers des îlots de pierre et de terre aménagés, plantés, odorant et poétiques. Les jardiniers : Irène, Jean Pierre, Bruno, Thérèse, Augusto, habitants du Mont St Pierre l'entretiennent au quotidien avec beaucoup de bonheur, de bonne humeur dans une démarche citoyenne de jardiniers amateurs heureux de participer en toute liberté à l'embellissement du lieu.

Créé au fil du temps depuis plus de 5 ans, avec beaucoup de talents, d'énergie et en toute modestie, il s'agrandit et se constitue de zones structurées en pierres tirées du sol où se mélangent le ricin, les potimarrons, les choux, le persil, le romarin des dizaines de fleurs et d'autres plantes. La mise en valeur tantôt d'un chêne, tantôt de terrasses de verdure mélange de potager, de fleurs, d'aromatiques et de jardin sec sont privilégiés.

Le Jardin évolue au fil des saisons, de l'humeur de ses paysagistes, des compétences partagées et des dons des habitants (plantes, paillage et graines) et offre un paysage magnifique et naturel.

Venez découvrir les petits chemins du Jardin du Mont Saint Pierre pleins de promesses d'instant sereins et de belles surprises. Et qui sait au petit matin, vous rencontrerez peut être un jardinier rêveur en train de boire son café sous un chêne dans un décor minéral. Mais chut, c'est le coin penseur.



UN RAMASSAGE SCOLAIRE SÉCURISÉ

Depuis de nombreuses années le ramassage scolaire pour les enfants vivant à Vaux se faisait au croisement du Chemin des Condemines et de la D165. Excentré du cœur du village, et en bordure d'une route où la limitation de vitesse est de 80 km/h et sans éclairage public, une réflexion a été entamée sur la pertinence de cette localisation.

Après consultation des services concernés du Conseil Régional (qui a la responsabilité de l'organisation des ramassages scolaires), une solution plus pertinente est apparue : le déplacement du point de ramassage sur la place rue de la Verchère. Ce nouvel emplacement, plus proche des habitations, permettra une meilleure sécurité pour les enfants, tout en offrant suffisamment d'espace pour les véhicules des parents souhaitant conduire leur enfant au niveau du point de ramassage.

Cet emplacement a nécessité des aménagements. Ils ont pour but de permettre le demi-tour du car scolaire sans marche arrière. Contrainte permettant de maximiser la sécurité pour les enfants et imposée par le Conseil Régional.

L'essentiel du travail réalisé par la société Bourgogne Sud TP a consisté en l'élargissement de la voie faisant le tour de la place et en la réalisation d'une petite

plateforme pour l'abri bus. Afin d'être au plus juste, l'entreprise Voyage Clunisois et son chauffeur « Toto » sont venus avec un car de ramassage afin de déterminer précisément le nouveau tracé de la voie.

Après une semaine de travail la place a été rendue à ses usagers avec des barrières délimitant les zones où la voie a été élargie. La mise en œuvre du macadam devrait intervenir dans le courant de la 2ème semaine de juillet.

Les agents techniques de la mairie et des élus ont réalisé la dalle de l'abri qui matérialisera l'arrêt du car. Le montage de l'abri s'est fait dans le courant du mois de juillet. Il manque encore les planches de rive et les tuiles canal mais leur installation sera faite sans tarder. Un banc à l'intérieur sera aussi prochainement installé. Ces éléments n'empêchent pas que ce nouvel abri soit opérationnel pour la rentrée de septembre.



ACTUALITÉS

ELECTIONS MUNICIPALES

L'équipe municipale a été élue au premier tour de scrutin le 15 mars 2020 avec les résultats suivants :

• Inscrits : 306 • Votants : 160 • Blancs : 3 • Nuls : 3 • Exprimés : 154

Ont été élus membres du conseil municipal :

• AUBLANCE Bernadette	141 voix
• CALAUDI Sylvie	152 voix
• DUCROUX Jean Luc	148 voix
• DUSSAUGE-BOUHAMIDI Isabelle	120 voix
• FILIATRE Thomas	143 voix
• GELIN Daniel	127 voix
• HEREAU Elodie	146 voix
• JAQUES Annick	140 voix
• MARIZY Bruno	137 voix
• PFAU Werner	147 voix
• TAUPENOT Patrick	123 voix

Ont été élus respectivement :

- Maire : Patrick TAUPENOT
- 1^{er} adjoint : Daniel GELIN, en charge des finances et des travaux
- 2^{ème} adjointe : Isabelle DUSSAUGE-BOUHAMIDI, en charge des affaires générales (Etat-civil, élections, cimetière...) et de l'urbanisme
- 3^{ème} adjoint : Werner PFAU, en charge des bâtiments

Les commissions :

Commission Urbanisme et travaux : Isabelle DUSSAUGE-BOUHAMIDI, Werner PFAU, Daniel GELIN, Bernadette AUBLANC, Bruno MARIZY, Elodie HEREAU

Commission Finances : Daniel GELIN, Isabelle DUSSAUGE-BOUHAMIDI, Thomas FILIATRE, Bernadette AUBLANC, Elodie HEREAU

Commission Communication / Bulletin : Thomas FILIATRE, Elodie HEREAU, Bruno MARIZY, Annick JAQUES, Isabelle DUSSAUGE-BOUHAMIDI

Commission Nature et Patrimoine : Jean-Luc DUCROUX, Daniel GELIN, Thomas FILIATRE, Bruno MARIZY, Bernadette AUBLANC, Annick JAQUES + 6 membres extérieurs à définir

Commission Culture et Loisirs : Werner PFAU, Bernadette AUBLANC, Annick JAQUES, les présidents des associations de Jalogny

Commission Jeunesse : Elodie HEREAU, Sylvie CALAUDI, Thomas FILIATRE, Jean-Luc DUCROUX.

*Nous vous remercions pour votre confiance renouvelée
et nous nous tenons à votre disposition aux jours et heures d'ouverture de la mairie.*



ACTUALITÉS

HOMMAGE AUX POILUS

Dans cette rubrique, nous relaterons dans chaque bulletin, l'histoire d'un poilu de Jalogny, notamment grâce à l'important travail de mémoire réalisé par Jean-Baptiste LALANDE, professeur à CLUNY. Si vous avez des informations ou des précisions à apporter, vous pouvez les envoyer par mail à jblalande@yahoo.fr

Nous allons découvrir la vie de Louis Marius PELLERIN ABISSET

Louis Marius est le fils de Marie Louise Andréa PELLERIN, il est né le 2 juillet 1892 déclaré comme enfant des Hospices civil de Lyon.

D'après son état des services ci-dessus il a ensuite été reconnu par Louis Marius ABISSET. domestique agricole il est appelé le 8 octobre 1913 et incorpore le 56eme RI à Chalon-sur-Saône, après la mobilisation générale du 2 Août 1914 son régiment sera parmi les premiers à monter au front. Le premier mois de guerre est une guerre de mouvement, guerre des frontières, avec des attaques, des contre-attaques. Les mitrailleuses et les canons allemands font de nombreuses victimes, 130 000 soldats français tués pour le seul mois d'août 1914. Officiellement, Louis ABISSET est déclaré tué le 2 septembre 1914 à Guiviller en Alsace. Un secours de 150 francs est versé à sa mère. En fait la fiche du CICR (Comité International de la Croix Rouge) indique que Louis ABISSET est disparu le 9 août après une semaine de guerre.

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Vu le contexte, notre marché aux fleurs de début mai a dû être annulé.

Nous avons attendu la fin du confinement pour pouvoir nettoyer, planter, fleurir... Un planning a été mis en place pour l'entretien durant l'été. Un albizia a été planté coté « cours garçons ». Il a bien repris !

Nous remercions Didier, cantonnier, ainsi que la municipalité pour leur aide.

Vous aimez gratter la terre, fleurir ? Alors rejoignez nous !



*Les membres du comité de fleurissement de Jalogny
vous souhaitent un bel été fleuri.*

VIE ASSOCIATIVE

L'AMICALE DE JALOGNY

Depuis le 9 décembre 2019, date du bouclage des derniers Échos de Jalogny, l'Amicale a mis en place deux animations :

- le 14 décembre, « Les talents cachés de Jalogny », exposition suivie du traditionnel vin chaud
- le samedi 7 mars, la vente de boudin artisanal.

Le confinement, imposé par la crise sanitaire, entraîna l'annulation d'autres actions programmées (et dont la communication était finalisée) :

- la chasse aux œufs du 11 avril, destinée aux enfants
- la randonnée de Jalogny du 21 juin
- l'accueil à la grange d'un spectacle théâtral au début de l'été.

C'est une évidence, les mesures de distanciation physique contreviennent au but de l'Amicale : rapprocher les membres de la commune. Mais peut-être est-ce un signe que les «petites mains»

de Simone D. et Élisabeth B., qui prirent très tôt l'initiative de coudre des masques pour leurs voisins et autres personnes exposées, sont actives au sein de l'Amicale. « Empêché, pas annulé » est la formule par laquelle certains organisateurs de festival nomment leur adaptation aux conditions imposées par la pandémie : une conversion « en distanciel » par le numérique. En l'occurrence, un non-sens en ce qui concerne les projets en cours de l'Amicale. Nous n'allions pas ajouter du virtuel au virtuel, des écrans aux écrans : une chasse aux œufs immatérielle suivie d'un goûter chacun chez soi !!! Et randonner devant un écran, bien calé dans un fauteuil, sans rencontres et sans effort, serait excellent pour la santé ! C'est dans la grange communale restaurée - et désormais équipée de cimaises ! - que se sont déroulées les deux animations mentionnées plus haut.

Les talents cachés de Jalogny

La Municipalité ayant validé notre demande d'équipement en cimaise de la grange communale de sorte à y installer des expositions, l'Amicale (qui a investi en complément) a pu programmer et présenter aux habitants de Jalogny (et au-delà) cette exposition d'art et d'artisanat d'art le samedi 14 décembre. Et ce fut un beau succès. « Je suis admirative ! » déclara une élue du Conseil Municipal. Elle ne fut pas la seule : 200 visiteurs environ en cette unique journée, froide mais ensoleillée, ont pu découvrir aux murs et sur socles, tables ou présentoirs, les réalisations variées (très souvent ignorées) d'habitants de Jalogny : les lampes artisanales d'Alexandra, les jouets et autres objets ouvragés en bois d'Isabelle, les fines céramiques de Rebecca, les pastels et gravures d'Élisabeth, les tableaux de fauves peints par Françoise, alias Francesca, les sculptures abstraites en métal peint de Werner, une peinture abstraite de grand format et des gravures figuratives récentes de Pierre B., et en matière de photographie : assemblées en un imposant polyptyque, des photographies couleur et noir-et-blanc de Pierre P. sur des sujets variés allant du très grand au moyen format ; sur le mur d'en face, Philippe exposait 18 photos : 4 portraits en noir et blanc et une série d'images colorées d'après nature. Sans oublier la présentation par Béatrice des livres, CD et documents de Yanis, son mari, aux talents multiples : écrivain, parolier, musicien...



VIE ASSOCIATIVE

Le traditionnel vin chaud

A été placé à la même date du 14 décembre. Jusqu'alors programmé le 8 décembre, ce moment convivial ouvrant la période des illuminations (à l'installation desquelles l'Amicale apporte son concours) souffrait d'une désaffection, les habitants de Jalogny allant volontiers admirer les illuminations du 8 décembre à Cluny, à Mâcon ou... à Lyon. D'où la date décalée. Pour lutter contre le froid, le vin chaud préparé par Simone, Gérard et Thérèse fut le bienvenu. Et dans le cadre de l'exposition, nombreux sont ceux, de tous âges, qui se sont attardés en chaleureux échanges et discussions.



La vente de boudin artisanal

Est aussi une tradition, qui a connu, cette année, un succès plus mesuré que par le passé. De ce fait, la question de reconduire cette action est posée, vu le gros travail que demande sa préparation.

Des projets :

- Dans la deuxième quinzaine de septembre : 5^e Soirée Chansons françaises.
- Fin octobre : Fêter Halloween avec les enfants de Jalogny.
- Courant décembre : le vin chaud.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE SE TIENDRA DÉBUT OCTOBRE.

Sa tenue en mars fut empêchée par la crise sanitaire ; les mesures restrictives qui ont suivi, relayées par les congés d'été, reportent la tenue de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Amicale après la rentrée scolaire.



